

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 29 janvier 2021	N° 2021-25

Convocation du 22 janvier 2021

Aujourd'hui vendredi 29 janvier 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Dominique ALCALA à M. Jérôme PEScina
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Fabienne HELBIG à M. Thomas CAZENAVE
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h50
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST à partir de 17h25
M. Bernard Louis BLANC à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h
Mme Céline PAPIN à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 16h20
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Claudine BICHET à partir de 12h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 17h11
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h11
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h15
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 14h35
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 15h à 16h
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 16h
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h40
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOLET à partir de 14h45
M. Stéphane GOMOT à Mme Harmonie LECERF à partir de 14h45
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Olivier CAZAUX à partir de 11h30
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 13h
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 12h
M. Franck RAYNAL à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 15h
Mme Marie RECALDE à M. Serge TOURNERIE de 11h à 12h40
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Marie RECALDE à partir de 17h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 15h10

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 29 janvier 2021	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Mission enseignement supérieur, recherche et innovation	<i>N° 2021-25</i>

Opération campus Bordeaux - Participation financière de Bordeaux Métropole au projet de plaine des sports de Rocquencourt à Pessac - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La participation de Bordeaux Métropole à l'Opération campus Bordeaux porte sur un investissement de 54,6 M€ en direction de l'aménagement des espaces publics et de la vie de campus, facteurs essentiels de l'attractivité et du rayonnement des sites universitaires de l'agglomération bordelaise.

La présente délibération porte sur la participation financière de la Métropole au projet de plaine des sports de Rocquencourt à Pessac, qui consiste en la requalification de deux terrains de rugby et la construction d'un bâtiment de recherche et de pratique sportive. Sur un coût total estimé à 15,48 M€, la participation de Bordeaux Métropole à ce projet porte sur un montant de 4,85 M€, aux côtés de l'Etat via les intérêts de la dotation campus pour 9,13 M€ et de la Région Nouvelle-Aquitaine pour 1,5 M€.

Ce projet, conforme à l'ambition portée par Bordeaux Métropole de soutien à la qualité de vie et d'étude sur les campus ainsi qu'à l'attractivité et au rayonnement de ses sites universitaires, est inscrit dans la convention partenariale de site de l'Opération campus Bordeaux (signée en 2010 et amendée en 2017). Il s'agit de la sixième et dernière participation financière de la Métropole à un projet immobilier de vie de campus dans le cadre de l'Opération campus.

1. Cadre partenarial de l'Opération campus Bordeaux

Bordeaux Métropole est engagée aux côtés des universités de Bordeaux et de Bordeaux Montaigne, de la Caisse des dépôts, de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine, au sein de l'Opération campus Bordeaux. Ce plan d'investissement exceptionnel lancé en 2008, de plus

de 400 M€ d'investissements, vise à réhabiliter une partie des locaux des universités bordelaises et à renforcer l'attrait et la qualité de vie des étudiants, avec la participation financière de l'Etat (dotation placée de 475 M€ produisant des intérêts annuels), de la Région Nouvelle-Aquitaine (112 M€) et de Bordeaux Métropole (54,6 M€).

La participation financière de la Métropole a pour objet de cofinancer des opérations d'aménagement d'espaces publics pour renforcer l'accès et l'attractivité des sites universitaires (28M€), de financer des opérations immobilières de vie de campus (23,5M€) et de participer au projet immobilier d'enseignement supérieur et de recherche de Carreire à Bordeaux (3,1M€).

2. Des opérations de « vie de campus » à l'usage du plus grand nombre

Principe d'intervention

Les opérations immobilières financées par Bordeaux Métropole dans le cadre de l'Opération campus visent à améliorer l'attractivité et le rayonnement de l'Université mais également à soutenir le développement d'une haute qualité de vie et de travail pour les étudiants et personnels des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. S'ils constituent le public prioritaire de ces installations sportives et culturelles, l'ambition de la Métropole est de faire des sites universitaires des lieux ouverts toute l'année et à tous les publics riverains des campus. Aussi, par ses investissements, la Métropole entend améliorer la qualité d'accueil et d'ouverture des équipements de vie de campus, de manière à en favoriser l'appropriation par les publics extra-universitaires.

Projets financés par Bordeaux Métropole

Ainsi, et au regard de ce double objectif d'attractivité universitaire et d'ouverture sur la cité des équipements de vie de campus, les projets suivants ont été retenus dans le cadre de l'Opération campus Bordeaux pour faire l'objet d'un cofinancement de la Métropole :

	Equipement	Site universitaire	Financement			Livraison
			Intérêt ANR (Etat)	Région	Métropole	
Bâtiment de vie associative et culturelle	Bibliothèque universitaire de Droit et Lettres	Pessac	12,6M€*	3,5M€*	7M€	2023
	Restructuration du bâtiment cours de la Marne	Bordeaux-Victoire	4,155M€	2,5M€	4,4M€	2023
	Pôle de vie Carreire	Bordeaux-Carreire	1,23M€	-	3M€	2022
Installations sportives universitaires	Plaine des sports Rocquencourt	Pessac	9,1M€	1,5M€	4,85M€	2023
	Piscine universitaire (phase 3)	Talence	0,22M€	1,5M€	1,5M€	2021
	Halle des sports (phase 3)	Talence	1,35M€	-	1,35M€	2020

* la bibliothèque est incluse dans le marché public global de performance (MPGP) de la tranche 2 de l'Opération Campus (secteur Pessac des campus des universités de Bordeaux et Bordeaux Montaigne). Si le financement de Bordeaux Métropole est fléché vers la bibliothèque, les financements de l'Etat et de la Région concernent l'ensemble du MPGP. Leur participation est donc calculée au prorata de ce que représente la BU par rapport au total des travaux.

3. Le projet de plaine des sports de Rocquencourt à Pessac

Le domaine universitaire de Pessac-Talence-Gradignan fait l'objet d'interventions fortes en matière de projets immobiliers et d'aménagements des espaces publics afin d'offrir à la communauté universitaire un cadre de travail et d'étude ainsi que des équipements qui

répondent à l'ambition que se sont donnés les établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire.

Particulièrement bien doté en installations sportives, deux audits immobiliers (2010, 2013) ont toutefois mis en avant l'état de vétusté important des équipements du domaine universitaire. La plaine des sports de Rocquencourt reflète ce diagnostic par un fort niveau d'équipement mais un patrimoine dégradé. C'est pourquoi, dans le cadre de l'Opération campus, un schéma directeur portant sur le réaménagement de la plaine a été réalisé en 2017-2018 en lien avec l'ensemble des partenaires et acteurs sportifs et culturels voisins. Il propose un état des lieux des besoins en équipements sportifs, culturels et de vie de campus et des scénarii opérationnels avec :

- Un schéma à court terme, intégrant :
 - la réhabilitation de deux terrains de rugby, remplacés par des terrains synthétiques,
 - la construction d'un vestiaire de rugby,
 - la création d'une maison des sports avec les bureaux du SIUAPS (Service inter-universitaire des activités physiques et sportives) et des associations sportives universitaires, ainsi qu'un espace de convivialité (club house / vie de campus),
 - la construction d'une partie des équipements manquants : un gymnase, une salle de danse et une salle de fitness,
 - la création d'un pôle de recherche, avec un gymnase intelligent et des équipements innovants (capteurs, caméras).

- Un schéma à long terme avec la reconstruction des équipements existants et la construction du complément (pôle raquette, dojo et deuxième salle de danse et de fitness), ainsi que l'aménagement paysager de la plaine.

Projet

Le projet de plaine des sports de Rocquencourt porté par l'Opération campus répond au schéma à court terme en deux temps :

- la réhabilitation de deux terrains de rugby ;
- la construction d'un bâtiment SMART - Maison des sports Rocquencourt.

Le projet SMART, pour « Sport mouvement ambition recherche technologie », vise à doter le domaine universitaire d'un équipement emblématique dédié à l'enseignement, la recherche, l'innovation et la vie de campus autour du sport. La dimension « recherche » de ce bâtiment est particulièrement prégnante au travers d'un équipement de pointe pour étudier le mouvement humain par le développement et l'utilisation de nouvelles technologies (sols connectés, maillage de caméras...) et faisant appel à de nombreuses disciplines des sciences biologiques (physiologie, biomécanique, neurosciences) et des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation...).

La plaine des sports Rocquencourt et le bâtiment SMART - Maison des sports Rocquencourt font partie intégrante de la stratégie des établissements universitaires et de leurs partenaires concernant les prochains grands évènements sportifs qui se tiendront en France : accueil du Tournoi international de rugby universitaire à Bordeaux en 2023, candidature à l'accueil d'équipes en préparation de la Coupe du Monde de Rugby de 2023, Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Sur ce point, l'Université de Bordeaux est la seule université de France à avoir été retenue, en octobre 2020, comme centre de préparation aux Jeux de Paris 2024. Cela concerne le rugby à 7 (sur les deux terrains synthétiques réhabilités) et éventuellement 13 autres disciplines, à l'étude par le comité d'organisation au regard du

projet de bâtiment SMART.

Programme

Réhabilitation des terrains de rugby

Les travaux comprennent la restructuration de deux terrains de rugby pour lesquels la pelouse est remplacée par une pelouse synthétique remplie en liège, permettant d'augmenter très sensiblement le temps de jeu sur les terrains (une pelouse naturelle nécessitant des temps de repos importants pour se reconstituer), le remplacement de l'éclairage par des éclairages LED et la clôture des terrains.

Construction du bâtiment SMART – Maison des sports Rocquencourt

Ce bâtiment, d'une surface de près de 4 000 m², accueillera :

- un gymnase « intelligent », connecté et instrumenté, pour la recherche sur la haute performance sportive et la compréhension de la motricité humaine ;
- une salle de recherche
- des salles d'enseignement et de séminaire pour :
 - l'enseignement et la pratique sportive qualifiante, personnelle et compétitive ;
 - l'innovation pédagogique, grâce à un maillage de caméras intelligentes (vision par ordinateur au service de la performance sportive) reliées à des salles informatiques surplombant les salles de sport ;
 - l'étude scientifique du mouvement humain en contexte écologique ;
 - le développement d'outils numériques et technologiques innovants.
- des équipements sportifs de haut niveau : gymnase multisport, salle de danse, salle de fitness et gym douce, salle de préparation physique et musculation ;
- les locaux du SIUAPS, qui pilote et coordonne la politique sportive de l'université, et d'associations sportives ;
- un espace d'accueil et de convivialité, dédié notamment aux événements publics et à la diffusion des connaissances.

La partie équipements innovants du SMART est financée par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Université de Bordeaux (financements IdEx Initiative d'excellence). Elle est intégrée en conception et réalisation dans le même concours de maîtrise d'œuvre pour que le bâtiment soit conçu en tenant compte de l'ensemble des besoins (techniques, électriques, connectiques...) nécessaires à leur installation. La maîtrise d'ouvrage, assurée par l'Université de Bordeaux, est accompagnée en phases conception et réalisation par une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée en équipements innovants et en BIM (Building Information Modeling) pour veiller à leur intégration dans le bâtiment.

Budget prévisionnel

Le coût total de cette opération est estimé à 15,48 M€ avec une participation de 4,85 M€ de Bordeaux Métropole. Cette subvention d'investissement de la Métropole s'inscrit dans le budget prévisionnel suivant :

DEPENSES		RECETTES	
NATURE	MONTANT HT	NATURE	MONTANT
BATIMENT SMART			
1- FRAIS DIVERS (indemnité concours, assurances, 1% artistique etc...) y cps options et aléas	285 000,00 €	Bordeaux Métropole	4 850 000,00 €
2- HONORAIRES PRESTATIONS INTELLECTUELLES	1 385 000,00 €		
AMO	20 000,00 €		
CSPS, CT, OPC	210 000,00 €		
Maître d'oeuvre	1 100 000,00 €		
PI part options	55 000,00 €		
3- TRAVAUX	7 400 000,00 €		
Travaux (base juillet 2019) : SMART + VRD DE BASE	7 000 000,00 €		
Options (escalade, mur à gauche, Glassfloor...)	400 000,00 €		
4- PROVISIONS TOLERANCES et ALEAS	1 400 000,00 €		
Tolérance études y cps MOE	320 000,00 €		
Tolérance travaux	150 000,00 €		
Aléas travaux y cps aléas PI	870 000,00 €		
Tolérance + aléas part options	60 000,00 €		
5- REVISIONS	1 400 000,00 €		
Révisions PI	150 000,00 €		
Révisions travaux 2021/2022/2023	1 160 000,00 €		
Révisions part options	90 000,00 €		
TOTAL OPERATION SMART HT REVISE	11 870 000,00 €		
TVA récupérable	- €		
COUT TDC TTC REVISE BATIMENT SMART	11 870 000,00 €		
BATIMENT VESTIAIRES + AMENAGEMENTS	610 000,00 €		
TOTAL SMART + VESTIAIRES + AMENAGEMENTS	12 480 000,00 €		
DEUX TERRAINS DE RUGBY EN SYNTHETIQUE			
1- FRAIS DIVERS (assurances, etc...)	37 000,00 €	ANR - Intérêts de la dotation Campus	9 130 000,00 €
2- HONORAIRES PRESTATIONS INTELLECTUELLES	81 000,00 €		
CT	6 000,00 €		
Maître d'oeuvre	75 000,00 €		
3- TRAVAUX	2 230 000,00 €		
Travaux (base juillet 2019) : 2 terrains synthétique + éclairage + clôture	2 230 000,00 €		
4- PROVISIONS TOLERANCES et ALEAS	110 000,00 €		
Tolérance+ aléas travaux	110 000,00 €		
5- REVISIONS	42 000,00 €		
Révisions PI	2 000,00 €		
Révisions travaux 2019/2020	40 000,00 €		
TOTAL TERRAINS DE RUGBY HT REVISE	2 500 000,00 €		
TVA à 20%	500 000,00 €		
COUT TDC TTC REVISE TERRAINS DE RUGBY	3 000 000,00 €		
TOTAL OPERATION SMART	15 480 000,00 €	TOTAL	15 480 000,00 €

Cette opération fait partie du volet « vie de campus » de la convention de site de l'Opération campus Bordeaux et correspond à la dernière opération restant à financer sur ce volet pour Bordeaux Métropole.

Le plan de financement de cette opération présente une particularité puisque la part correspondant aux intérêts de la dotation campus provient pour partie (7 M€) de provisions faites sur d'autres opérations afin de faire face à d'éventuels aléas. En effet, l'Etat demande à l'Opération campus de provisionner, pour chaque opération, 5% du budget pour prévenir tout risque éventuel. Ce sont 7 M€ qui seront donc disponibles en 2023 à la fin des opérations en cours, lorsque les risques seront levés, et mobilisables pour le financement de l'opération Rocquencourt.

D'après les dernières simulations du modèle financier (Finance Consult) assurant la soutenabilité financière de l'Opération campus auprès de l'Etat, les recettes issues des intérêts de la dotation permettraient de couvrir les dépenses prévisionnelles de l'opération, même en s'affranchissant de leur mise en réserve au titre des aléas de 5 % demandée par l'Etat. Cette possibilité sera confirmée par le pilotage budgétaire de l'ensemble de l'Opération campus, et notamment le 3e tirage d'emprunt qui permettra, en cristallisant des taux d'intérêts faibles, de lever une partie conséquente de ces aléas. Ces éléments permettent d'assurer la soutenabilité financière du projet SMART et à l'Université de Bordeaux d'affirmer aux partenaires de l'Opération campus la disponibilité des ressources nécessaires à sa bonne mise en œuvre dans le calendrier imparti.

Calendrier

La restructuration des deux terrains de rugby a été réalisée en deux temps, à l'été 2019 pour le premier et à l'été 2020 pour le second. Les travaux de construction du bâtiment SMART – Maison des sports Rocquencourt devraient débuter fin 2021, pour une livraison prévue en début d'année 2023, selon le calendrier prévisionnel suivant :

EQUIPEMENTS SPORTIFS	2019			2020			2021			2022																																						
	sep	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sep	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sep	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sep	oct	nov	déc	janv	fév						
Rénovation terrains de rugby Rocquencourt (PTG)																																																
Construction espace SMART Rocquencourt (PTG)																																																

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article 5217-2 du Code général des collectivités territoriales, notamment son point I-1^o-e,

VU le décret n°2013-805 du 3 septembre 2013 portant création de l'Université de Bordeaux, notamment son article 2,

VU la délibération n°2010/0709 du Conseil de Bordeaux Métropole du 22 octobre 2010 « Vers une nouvelle collaboration entre l'Université, la Région et La Cub – convention de site »,

VU la délibération n°2016/426 du Conseil de Bordeaux Métropole du 8 juillet 2016 « Nouvelle convention de site pour l'Opération campus de Bordeaux »,

VU la délibération n°2016/425 du Conseil de Bordeaux Métropole du 8 juillet 2016 « Stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, de recherche et innovation »,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le projet de plaine des sports de Rocquencourt développé à Pessac dans le cadre de l'Opération campus contribue aux objectifs d'amélioration de la vie de campus (sportive et culturelle) et aux orientations stratégiques de la Métropole en matière d'enseignement supérieur et de recherche au travers d'un soutien à la recherche d'excellence, participant ainsi pleinement à la visibilité et au rayonnement du territoire,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 4 850 000 € en faveur de l'Université de Bordeaux pour le projet de plaine des sports de Rocquencourt à Pessac.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de financement associée à ce projet de plaine des sports de Rocquencourt à Pessac et ci-annexée, précisant les conditions de la subvention accordée, ainsi que tout acte afférent à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal des exercices en cours et suivants sous réserve de leurs votes, chapitre 204, article 2324, fonction 23.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Madame MELLIER, Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 janvier 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 4 FÉVRIER 2021	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT
PUBLIÉ LE : 4 FÉVRIER 2021	